

La Plateforme de Réhabilitation Professionnelle (PRP) du CHU de Montpellier

C'est quoi ?

Une équipe de job coach validée IPS qui accompagne les personnes avec un trouble psychique dans la construction de leur projet professionnel (emploi ou formation) et dans le maintien en emploi.

Pour qui ?

Toute personne quelle que soit sa demande professionnelle, quel que soit son diagnostic psychiatrique et son niveau de symptômes, son âge, bénéficiaire ou non de la RQTH.

Comment ?

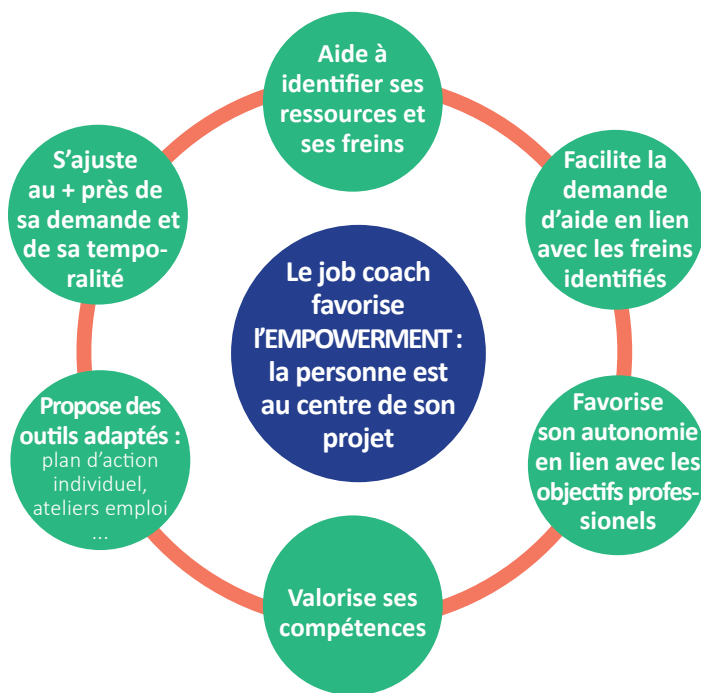
Envoyer une demande par mail à :

prp@chu-montpellier.fr

en indiquant vos coordonnées et vos besoins d'accompagnement. Nous vous recontacterons dans les plus brefs délais pour vous proposer un rdv.

Une collaboration avec la personne

Basée sur le modèle IPS (Individual Placement and Support), le job coach accompagne la personne selon les principes de réhabilitation orientée rétablissement personnel.



Une collaboration avec les partenaires

La PRP accompagne également les partenaires autour de la personne (entreprises, centres de formation, service public de l'emploi, associations...) et favorise les échanges autour de la santé mentale.

